



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Appel à manifestation  
d'intérêt à l'attention  
des artistes et créateurs

# Mondes nouveaux



# Sommaire

## **04 Appel à manifestation d'intérêt à l'attention des artistes et créateurs**

- 04 Introduction
- 05 Phase de candidature
- 05 Phase de préfiguration
- 05 Phase de production
- 05 Documentation, valorisation

## **06 *Mondes nouveaux***

## **07 Le comité artistique**

## **10 Centre des monuments nationaux**

- 11 Liste des sites et monuments proposés aux artistes et créateurs

## **15 Conservatoire du littoral**

- 18 Carte des sites proposés par le Conservatoire du littoral
- 19 Liste des sites du Conservatoire du littoral proposés aux artistes et créateurs

# Appel à manifestation d'intérêt à l'attention des artistes et créateurs

## INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan de Relance, le Gouvernement a souhaité consacrer 30 millions d'euros à un programme de soutien à la conception et à la réalisation de projets artistiques, qui portera une attention particulière aux jeunes créateurs.

Cet appel à manifestation d'intérêt a donc pour objet de permettre aux artistes et créateurs de participer à ce programme et de soumettre une idée de création qui pourrait être réalisée dans ce cadre.

Ce programme consiste exclusivement en des créations originales.

Afin que ces créations puissent dialoguer avec des espaces emblématiques, les créateurs qui le souhaiteront pourront proposer des projets en résonance avec un ou des sites du patrimoine architectural, historique et naturel relevant du Centre des monuments nationaux (CMN) ou du Conservatoire du Littoral (CdL).

Les listes des monuments et des sites susceptibles d'inspirer ou d'accueillir des projets sont ainsi jointes au présent appel. Elles sont indicatives et n'empêchant pas les artistes qui le souhaitent de présenter des projets ne se rattachant à aucun des lieux proposés en annexe, voire susceptibles de se réaliser dans des lieux réels autres ou utopiques dont ils définiront alors les contours.

Le texte *Mondes nouveaux* annexé au présent appel a été rédigé par le comité artistique, constitué spécifiquement pour ce programme et qui sera chargé :

- dans un premier temps, de procéder à la sélection des dossiers ;
- dans un second temps, de les accompagner dans la préfiguration et éventuellement la réalisation de leurs projets.

## PHASE DE CANDIDATURE : SÉLECTION DES ARTISTES OU COLLECTIFS D'ARTISTES

Le présent appel se donne pour objectif, à l'issue de la première phase, de sélectionner des artistes ou collectifs d'artistes, français ou résidents en France, dans les disciplines suivantes : arts visuels, musique, spectacle vivant, écritures, design et arts appliqués.

La sélection tiendra compte de la pertinence des projets et de l'équilibre entre les différentes disciplines. Elle s'exercera sur l'ensemble du territoire.

Pour être sélectionnés dans le cadre du présent appel, les artistes ou collectifs d'artistes sont invités à déposer leur candidature en format numérique, via le formulaire disponible sur le site internet du ministère de la Culture à compter du 28 juin et jusqu'au 22 août 2021.

<https://www.culture.gouv.fr/mondes-nouveaux>

Leur candidature devra être composée impérativement de deux documents :

- Le premier récapitulant leur formation et/ou leur parcours artistique et ne pouvant dépasser 3.000 signes typographiques ;
- L'autre résumant le projet qu'ils souhaitent réaliser, sous forme de note d'intention libre qui ne pourra excéder 6.000 signes typographiques, en précisant le cas échéant le monument ou site dans le(s)quel(s) ils souhaitent présenter leur création.

La candidature pourra être accompagnée de toute pièce complémentaire susceptible d'éclairer le projet.

## PHASE DE PRÉFIGURATION

A l'issue de la phase de sélection du présent appel, les artistes et collectifs d'artistes retenus par le comité artistique seront invités à participer à une phase prospective de développement du projet proposé, afin de déterminer sa faisabilité et ses possibilités de réalisation.

Ils recevront à cet effet une bourse d'étude forfaitaire pouvant aller jusqu'à 10.000 euros nets par projet. Ils pourront être accompagnés dans cette phase par les membres du comité artistique.

Les artistes ou collectifs d'artistes sélectionnés qui souhaitent proposer des projets dans des sites

gérés par le Centre des monuments nationaux ou relevant du Conservatoire du Littoral devront travailler avec ces établissements pour étudier les conditions possibles de création, de présentation ou représentation de leur projet dans le ou les sites envisagés et en lien, au cas par cas, avec les collectivités territoriales concernées.

Ils proposeront à l'issue de cette période, d'une durée maximale de 3 mois, les documents détaillés permettant le chiffrage du coût de réalisation ou de mise en production de leur projet.

A l'issue de cette phase de préfiguration, sera arrêtée la liste définitive des projets susceptibles d'aboutir à une production, présentation et/ou représentation.

## PHASE DE PRODUCTION / PRÉSENTATION / REPRÉSENTATION

Cette phase doit permettre le passage à la réalisation d'une œuvre et sa présentation au public ; celle-ci pourra être éphémère ou plus pérenne, réelle ou virtuelle.

A l'issue, les créateurs détiendront la propriété intellectuelle intégrale des œuvres créées, et pourront en disposer librement. Les établissements publics et l'Etat pourront, le cas échéant, se porter acquéreur de certaines créations.

## DOCUMENTATION, VALORISATION ET TRANSMISSION

Il est prévu que le présent appel fasse l'objet d'un compte rendu régulier de son avancement, ce qui permettra aussi de documenter chacune de ses phases et d'en garder la mémoire.

Le matériel mis en valeur, puis collecté comprendra notamment les projets déposés dans le cadre du présent appel, les documents produits pendant la phase de préfiguration avec le comité artistique, dont l'Etat partagera le droit d'usage avec les artistes ou collectifs d'artistes, dans le respect de leur droit moral et de leur propriété intellectuelle. Ce matériel a vocation à être enrichi par tout moyen de valorisation et de communication disponible : sites internet, réseaux sociaux, films, séries documentaires, captations, journaux et témoignages d'artistes, publications de tous ordres, reportage, etc.

# Mondes nouveaux

La période que nous traversons depuis plus d'un an sépare bien deux époques. Une évidence s'impose à celles et ceux qui s'efforcent d'en dégager la portée historique : tout est à refaire. Aussi cette période d'entre-deux, qui flirte avec la catastrophe, invite-t-elle à se ressaisir, pour tâcher de tirer un bilan du passé, dresser un portrait du présent, mais aussi rêver de mondes nouveaux.

Des mondes nouveaux et surtout pas un Nouveau Monde. Des mondes à penser, à créer, à construire, à accueillir, mais pas à conquérir. Des mondes nouveaux, riches de promesses. Car peut-être a-t-on oublié que les artistes, les créatrices et créateurs étaient les mieux à même de répondre à nos aspirations, les acteurs essentiels de nos transformations, les meilleurs interprètes, aussi, du tremblement du temps.

Un monde nouveau peut être un microcosme : une fiction, une scène, un espace, un geste, un objet, une forme, un son. Sachons l'embrasser avec enthousiasme et le couvrir d'une attente anxieuse. Qui, sinon les artistes une fois encore, seuls ou collectivement, ouvrent à ces possibles, à ces horizons, avec les outils extraordinairement divers qui sont les leurs ? Comment alors ne pas vouloir se saisir de l'opportunité qui nous est ici offerte de les accompagner ? De leur offrir l'hospitalité ? De leur permettre de choisir un lieu, de le faire vivre ou revivre, d'y faire œuvre, d'y rencontrer ou de se créer un public ?

Ces propositions s'élaboreront à partir d'un protocole simple. Elles solliciteront une jeunesse venue de tous les horizons, des créatrices et créateurs de toutes les communautés artistiques et intellectuelles. Chaque dossier sera doté d'une bourse d'étude à même de donner à chacun et à chacune les moyens de s'engager. Et les projets eux-mêmes seront soutenus jusqu'à leur terme, au gré des différents sites et lieux de tous ordres prêts à les accueillir. Initiées aujourd'hui, elles procéderont d'un dialogue avec celles et ceux qui, conscients que la création est d'abord une question de sens, se sentiront préoccupés par la place de leurs œuvres dans notre société, au cœur d'un monde qui a pour mission de se reconstruire.

**Bernard Blistène, Ronan de Calan, Lucie Campos, Julien Creuzet,  
Rebecca Lamarche-Vadel, Bruno Messina, Caroline Naphegyi, Chloé Siganos,  
Noé Soulier**

# Le comité artistique

## **Bernard Blistène**

Bernard Blistène est directeur du Musée national d'art moderne – Centre Pompidou de novembre 2013 à juin 2021 et président du comité artistique du programme *Mondes nouveaux*.

Conservateur du patrimoine, il a été directeur des Musées de Marseille puis entre autres, inspecteur général de la création artistique du Ministère de la culture, directeur du département du développement culturel du Centre Pompidou avant de devenir directeur du Musée national d'art moderne en 2013. Auteur de très nombreuses expositions en France et à l'étranger, il s'est également attaché à la création du Nouveau festival du Centre Pompidou en 2009, une manifestation résolument pluridisciplinaire sur les différentes formes de la création contemporaine. Il a également enseigné l'art moderne et contemporain à l'école du Louvre de 1985 à 2005. On lui doit par ailleurs de très nombreux ouvrages et catalogues sur l'art de notre temps.

## **Ronan de Calan**

Ronan de Calan, ancien élève de l'École Normale Supérieure de Lyon, agrégé et docteur en philosophie, enseigne l'histoire et la philosophie des sciences humaines à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il est maître de conférences. Ses dernières publications : *La littérature pure, histoire d'un déclassé*, Paris: Le Cerf, 2017 ; *Philosopher à vingt ans*, Paris: Flammarion, 2020.

## **Lucie Campos**

Lucie Campos dirige depuis 2019 la Villa Gillet, maison internationale des écritures contemporaines qui programme à Lyon, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et dans des lieux partenaires européens des rencontres autour de la littérature et de la pensée contemporaine. Franco-irlandaise, elle est ancienne élève de l'École Normale Supérieure (Ulm, sciences sociales), agrégée de lettres modernes et docteur en littérature comparée. Spécialiste des œuvres de Sebald, Coetzee et Kertész, elle a enseigné la littérature comparée et l'histoire des idées dans les universités de Poitiers, Caen, Toulouse, Reims et à Sciences Po Paris et publié *Fictions de l'après* (Classiques Garnier, 2011). Après avoir mené plusieurs programmes à l'UNESCO et au Centre du Patrimoine Mondial, à l'Institut français Paris puis à l'Institut du Monde Contemporain du Collège de France, elle a dirigé le Bureau du livre de Londres et le programme European Writers Tour de 2014 à 2019. Elle a été membre du jury du Booker International Prize en 2020 et est actuellement administratrice du prix d'art irlandais Golden Fleece Award et du prix de littérature franco-allemand Prix Franz Hessel.

### **Julien Creuzet**

Né en 1986 au Blanc-Mesnil, Julien Creuzet vit et travaille à Montreuil. Il crée une œuvre protéiforme qui intègre la poésie, la musique, la sculpture, l'assemblage, le cinéma et l'animation. En évoquant les échanges postcoloniaux trans-océaniques et leurs multiples temporalités, l'artiste place son héritage passé, présent et futur au cœur de sa production. Faisant fi des récits globaux et du réductionnisme culturel, l'œuvre de Julien Creuzet met souvent en lumière les anachronismes et les réalités sociales pour construire des objets irréductibles. Semblables à des reliques du futur ramenées à terre par une marée océanique, les œuvres de Creuzet se matérialisent comme des témoignages amplifiés d'histoire, de la technologie, de la géographie et de soi. Ses expositions personnelles récentes incluent : Camden Arts Centre, Londres, Angleterre, Document, Chicago, USA, CAN Centre d'art Neuchâtel, Palais de Tokyo, Paris, France, Fondation Ricard, Paris, France, Bétonsalon, Paris, France.

### **Rebecca Lamarche-Vadel**

Rebecca Lamarche-Vadel est directrice de Lafayette Anticipations, Fondation des Galeries Lafayette, et commissaire d'exposition. Elle est en 2020 la commissaire générale de la Biennale Internationale de Riga, « and suddenly it all blossoms », et réalisatrice du long métrage tiré de l'exposition (2021). De 2011 à 2019, elle est curatrice au Palais de Tokyo où elle a assuré le commissariat, entre autres, des cartes blanches à Tomas Saraceno, ON AIR (2018-2019) et à Tino Sehgal (2016). Elle collabore régulièrement avec des institutions internationales, le Château de Versailles, la FIAC, le MoMA PS1 (New-York), Nottingham Contemporary (Grande-Bretagne), le Stedelijk Museum (Amsterdam). Elle publie dans des revues et catalogues français et internationaux, elle intervient dans de nombreux séminaires et jurys en France et à l'étranger (FIAC, Pavillon français de la Biennale de Venise).

### **Bruno Messina**

Bruno Messina, directeur du Festival Berlioz à La Côte-Saint-André et du Festival Messiaen au Pays de la Meije, a été professeur d'ethnomusicologie au CNSMD de Paris et professeur d'art, de civilisation et d'histoire de la musique au CNSMD de Lyon.

Musicien formé dans différentes disciplines (classique, jazz, gamelan javanais), il défend tous les langages musicaux, soutient l'émergence de nouveaux talents et développe la formation de jeunes musiciens professionnels dans le cadre de l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique (EPCC) qu'il dirige.

Engagé pour la création contemporaine, il a présidé Musique Française d'Aujourd'hui et siège désormais au conseil d'administration de la Maison de la Musique Contemporaine. Il est aussi médiateur musique dans le cadre de l'action Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France.

Bruno Messina est lauréat du prix Villa Médicis Hors les murs.

### **Caroline Naphegyi**

Après avoir dirigé la plateforme de développement du design, lille—design, Caroline Naphegyi prend la direction des programmes de Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du design. Bien plus qu'un événement, cette capitale est un laboratoire où se dessine et s'expérimente un monde nouveau. Designers, citoyens, entrepreneurs et chercheurs du monde entier ont conçu

et construit des solutions aux défis de notre temps. Après avoir contribué de 2000 à 2006 à la programmation en design de Lille 2004 Capitale européenne de la culture, puis Lille3000, elle se voit confier par son fondateur David Edwards la direction du Laboratoire, un centre culturel pluridisciplinaire situé au cœur de Paris dédié au développement de protocoles de recherches associant créateurs (designers, architectes, artistes, compositeurs) et scientifiques. Puis elle crée en 2010 la société Tomorrowland, une société de production de projets au croisement des disciplines, et l'association Design for change, qu'elle dirige actuellement, une plateforme de mise en pratique de solutions innovantes par le design, au service des entreprises et des collectivités.

### **Chloé Siganos**

Experte des scènes artistiques et du spectacle vivant en France et à l'étranger, Chloé Siganos est depuis 2019 cheffe de service des spectacles vivants au Centre Pompidou.

Après avoir grandi à Lisbonne et à Tokyo, elle poursuit des études théâtrales à l'Université Paris Ouest La Défense puis devient assistante à la mise en scène. En 2004 elle s'installe à Vienne et travaille pendant six ans comme conseillère artistique pour des entités publiques et privées. À partir de 2010, elle occupe successivement les fonctions d'attachée culturelle à l'Institut français du Portugal avant de rejoindre l'Institut français à Paris où elle prend la responsabilité du spectacle vivant/théâtre et du programme Afrique et Caraïbes en création. En 2017 elle rejoint l'Italie comme attachée culturelle près de l'Ambassade de France et coordonne la saison artistique transdisciplinaire « La Francia in Scena » en dialogue avec les plus importantes institutions culturelles du pays.

Investie dans le développement de la Fondation Nuovi Mecenati, fondation franco-italienne en soutien à la création contemporaine, elle en assume les fonctions de Secrétaire générale puis de conseillère artistique pour le spectacle vivant, mission qu'elle poursuit actuellement.

### **Noé Soulier**

Le travail de Noé Soulier explore le corps et le mouvement à travers des dispositifs multiples. Il développe une écriture chorégraphique à la frontière entre geste pratique et mouvement dansé. Sa recherche théorique propose différentes conceptions du mouvement visant à démultiplier l'expérience du corps. Il expérimente également la place de la chorégraphie dans différents contextes : musées, lieux architecturaux et espaces naturels. Il développe ainsi une démarche à la fois conceptuelle et profondément ancrée dans le mouvement.

Noé Soulier a étudié à PARTS — Bruxelles et obtenu un master en philosophie à l'Université de la Sorbonne. Ses créations ont été présentées, entre autres, par le Festival d'Automne à Paris, le Centre Pompidou, le Théâtre de la Ville, le Théâtre National de Chaillot, Performa, le Kaaitheater Brussels, Sadler's Wells — London, Tanz im August — Berlin, Tanzquartier Vienna et le Teatro Municipal do Porto. Parallèlement, il crée pour le Ballet du Rhin, le Ballet de Lorraine, Los Angeles Dance Project et l'Opéra de Lyon.

En 2020, il prend la direction du Centre national de danse contemporaine d'Angers.

# Centre des monuments nationaux

## Les sites et monuments du Centre des monuments nationaux proposés aux artistes et créateurs dans le cadre du programme *Mondes nouveaux*

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If, d'Angers et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe, Hôtel de la Marine, Sainte-Chapelle ou encore villas Savoye et Cavrois, constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an avant la crise sanitaire, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français, de la préhistoire à l'époque contemporaine.

A l'instar des commanditaires du passé qui ont sollicité les architectes et les artistes de leur époque, le Centre des monuments nationaux s'attache à assurer la présence des artistes dans les monuments en ouvrant le patrimoine à la création d'aujourd'hui. Dans les collections permanentes, l'œuvre de Jean-Pierre Pincemin a été réalisée pour une tour de La Rochelle, la collection « Curios & Mirabilia » a permis à quatre-vingts œuvres d'art contemporain de rejoindre le Château d'Oiron, la collection photographique est régulièrement enrichie par des commandes exceptionnelles comme « Monuments en quête d'auteur » (Keiichi Tahara, Daniel Boudinet...) et tout récemment les créations de Pascal Dusapin et Anselm Kiefer ont accompagné l'entrée de Maurice Genevoix et de Ceux de 14 au Panthéon. Avec « Un artiste, un monument », le Centre des monuments nationaux a donné carte blanche à JR, Gérard Traquandi, Stéphane Thidet, Carole Benzaken, Felice Varini, Françoise Pétrovitch, Eva Jospin, El Anatsui ou Joël Andrianomearisoa. Au mois de septembre 2021, l'empaquetage de l'Arc de triomphe imaginé par Christo

et Jeanne-Claude sera réalisé. Le programme « Monuments en mouvement » a permis d'inviter notamment Carolyn Carlson, Satchie Noro, Cyril Teste, Béatrice Massin, Gerard & Kelly, Emanuel Gat, Thomas Lebrun, Noé Soulier ou Nathalie Pernet, tandis que les résidences d'artistes ont été ouvertes à la musique électronique avec l'invitation faite au compositeur Rone et prochainement à quatre dessinateurs dans le cadre de l'Année de la bande dessinée.

Dans le cadre du programme *Mondes nouveaux*, les artistes et créateurs peuvent proposer des projets de tous types pour les sites figurant ci-dessous, et notamment : sculpture, design, peinture, photographie, création paysagère, vitraux, création littéraire, geste architectural, création lumière, musique, spectacle vivant, art numérique, création sonore, dans des interventions conçues pour l'intérieur ou pour les espaces extérieurs des monuments.

### **Liste des sites et monuments proposés aux artistes et créateurs :**

#### **Tours et remparts d'Aigues-Mortes (Gard)**

<http://www.aigues-mortes-monument.fr/>

#### **Château d'Angers (Maine-et-Loire)**

<http://www.chateau-angers.fr/>

#### **Abbaye de Montmajour (Arles, Bouches-du-Rhône)**

<http://www.abbaye-montmajour.fr/>

#### **Château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire)**

<http://www.azay-le-rideau.fr/>

#### **Château de Bouges (Indre)**

<http://www.chateau-bouges.fr/>

#### **Monastère royal de Brou (Bourg-en-Bresse, Ain)**

<http://www.monastere-de-brou.fr/>

#### **Palais Jacques Cœur (Bourges, Cher)**

<http://www.palais-jacques-coeur.fr/>

#### **Château de Bussy-Rabutin (Bussy-le-Grand, Côte-d'Or)**

<http://www.chateau-bussy-rabutin.fr/>

#### **Château de Cadillac (Gironde)**

<http://www.chateau-cadillac.fr/>

#### **Château et remparts de la Cité de Carcassonne (Aude)**

<http://www.remparts-carcassonne.fr/>

#### **Alignements de Carnac (Morbihan)**

<http://www.menhirs-carnac.fr/>

#### **Château de Carrouges (Orne)**

<http://www.chateau-carrouges.fr/>

**Château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne)**

<http://www.chateau-champs-sur-marne.fr/>

**Château de Châteaudun (Eure-et-Loir)**

<http://www.chateau-chateaudun.fr/>

**Abbaye de Cluny (Saône-et-Loire)**

<http://www.cluny-abbaye.fr/>

**Villa Cavrois (Croix, Nord)**

<http://www.villa-cavrois.fr/>

**Château de Voltaire à Ferney (Ain)**

<https://www.chateau-ferney-voltaire.fr/>

**Tours de la Rochelle (Charente-Maritime)**

<http://www.tours-la-rochelle.fr/>

**Abbaye de la Sauve-Majeure (La Sauve, Gironde)**

<http://www.abbaye-la-sauve-majeure.fr/>

**Trophée d'Auguste à La Turbie (Alpes-Maritimes)**

<http://www.trophee-auguste.fr/>

**Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)**

<http://www.cathedrale-puy-en-velay.fr/>

**Abbaye du Thoronet (Var)**

<http://www.le-thoronet.fr/>

**Château de Maisons (Yvelines)**

<http://www.chateau-maisons.fr/>

**Château d'If (Marseille, Bouches-du-Rhône)**

<http://www.chateau-if.fr/>

**Abbaye du Mont-Saint-Michel (Manche)**

<http://www.abbaye-mont-saint-michel.fr/>

**Place forte de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)**

<http://www.fort-saint-andre.fr/>

**Site archéologique et musée d'Enserune (Nissan-lez-Enserune, Hérault)**

<http://www.enserune.fr/>

**Maison de George Sand à Nohant (Indre)**

<http://www.maison-george-sand.fr/>

**Château d'Oiron (Deux-Sèvres)**

<http://www.chateau-oiron.fr/>

**Chapelle expiatoire (Paris)**

<http://www.chapelle-expiatoire-paris.fr/>

**Hôtel de Sully (Paris)**

<http://www.hotel-de-sully.fr/>

**Sainte-Chapelle (Paris)**

<http://www.sainte-chapelle.fr/>

**Conciergerie (Paris)**

<http://www.paris-conciergerie.fr/>

**Château de Pierrefonds (Oise)**

<http://www.chateau-pierrefonds.fr/>

**Cairn de Barnenez (Plouezoc'h, Finistère)**

<http://www.barnenez.fr/>

**Villa Savoye à Poissy (Yvelines)**

<http://www.villa-savoie.fr/>

**Château de Castelnau-Bretenoux (Prudhomat, Lot)**

<http://www.castelnau-bretenoux.fr/>

**Château de Rambouillet, Laiterie de la Reine et Chaumière aux Coquillages (Yvelines)**

<http://www.chateau-rambouillet.fr/>

**Château de Montal (Saint-Jean-Lespinasse, Lot)**

<http://www.chateau-montal.fr/>

**Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine)**

<http://www.domaine-saint-cloud.fr/>

**Basilique Cathédrale de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)**

<http://www.saint-denis-basilique.fr/>

**Site archéologique de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône)**

<http://www.site-glanum.fr/>

**Maison de Georges Clémenceau (Saint-Vincent-sur-Jard, Vendée)**

<http://www.maison-de-clemenceau.fr/>

**Forteresse de Salses (Pyrénées-Orientales)**

<http://www.forteresse-salses.fr/>

**Monastère de Saorge (Alpes-Maritimes)**

<http://www.monastere-saorge.fr/>

**Château de Talcy (Loir-et-Cher)**

<http://www.chateau-talcy.fr/>

**Cloître de la Psalette (Tours, Indre-et-Loire)**

<http://www.cloitre-de-la-psalette.fr/>

**Grottes de la Vallée de la Vézère (Dordogne)**

<http://www.sites-les-eyzies.fr/>

**Fort Saint-André (Villeneuve-lès-Avignon, Gard)**

<http://www.fort-saint-andre.fr/>

**Château de Villers-Cotterêts - Future Cité internationale de la langue française (Aisne)**

<http://www.chateau-villers-cotterets.fr/>

**Château de Vincennes (Val-de-Marne)**

<http://www.chateau-de-vincennes.fr/>

# Conservatoire du littoral

## Les sites identifiés du Conservatoire du littoral proposés aux artistes et créateurs dans le cadre du programme *Mondes nouveaux*

### **Présentation du Conservatoire du littoral et des enjeux de la création artistique sur les sites identifiés pour l'AMI *Mondes nouveaux***

#### Les sites du Conservatoire : le Tiers naturel des rivages de France, un patrimoine naturel préservé

Le Conservatoire du littoral, établissement public national créé en 1975, a pour mission grâce à sa politique d'acquisition foncière d'assurer la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Présent sur toutes les façades maritimes, métropolitaines comme ultramarines, ainsi qu'autour des plus grands lacs français, sa protection vise tout autant le respect des équilibres écologiques que la préservation des sites naturels et celle des biens culturels attachés.

#### Les sites du Conservatoire : des aires protégées et gérées par les acteurs du territoire pour leur gestion.

Une fois les terrains acquis, le plus souvent à l'amiable, et dès lors que ceux-ci sont suffisamment importants en surface, le Conservatoire engage la gestion. Les gestionnaires sont prioritairement les collectivités locales et leurs groupements et peuvent aussi associer des établissements publics ou des fondations et associations agréées.

Les sites sont alors dotés d'un plan de gestion qui définit les objectifs environnementaux à poursuivre, les usages agricoles, culturels, sportifs, éducatifs ou touristiques, compatibles avec la préservation de la nature et, le cas échéant, les projets opérationnels de restauration et de valorisation des milieux naturels, du paysage et du patrimoine architectural.

Les gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral emploient les « gardes du littoral » pour assurer l'entretien, la surveillance et l'accueil du public.

## Des sites du Conservatoire identifiés pour l'AMI Mondes nouveaux, « lieux du possible » pour la création artistique : espaces naturels, paysages et édifices patrimoniaux

L'accueil d'œuvres artistiques sur ces « lieux du possible », s'effectuera dans les « règles d'or » attachées aux espaces protégés et fera écho, dans ces sites emblématiques de la sensibilité et de la force de la nature, aux atouts et enjeux du Conservatoire du littoral :

- le lien historiquement tissé entre espaces naturels et biens culturels sur les sites ;
- l'accueil du grand public sur des sites qui ont vocation à accueillir tout un chacun, avec le souci constant de la sobriété dans ses aménagements ; la constitution depuis 45 ans, et selon une stratégie d'acquisition à horizon 2050 du Tiers naturel littoral, d'une série de « territoires de prise de conscience des enjeux environnementaux », concentrés le long de la frange littorale nationale, entre terre et mer, entre terre et lac, sur les îles et caps, dans les baies et estuaires : adaptation au changement climatique, lutte contre l'artificialisation des sols et préservation de la biodiversité ;
- une présence en métropole comme dans les territoires ultramarins, sur des terres littorales et lacustres riches de leurs paysages, façonnés par leurs patrimoines et conscients des lieux de mémoire qui les jalonnent tout en étant engagés dans les enjeux de demain.

## Enjeux, potentialités et ouverture pour la création artistique sur les sites proposés aux artistes et créateurs

A l'instar de l'offre culturelle développée par le Conservatoire du littoral avec ses partenaires et les gestionnaires, les créations artistiques proposées dans cet AMI pourront raisonner avec ces enjeux et les expériences menées ou en cours.

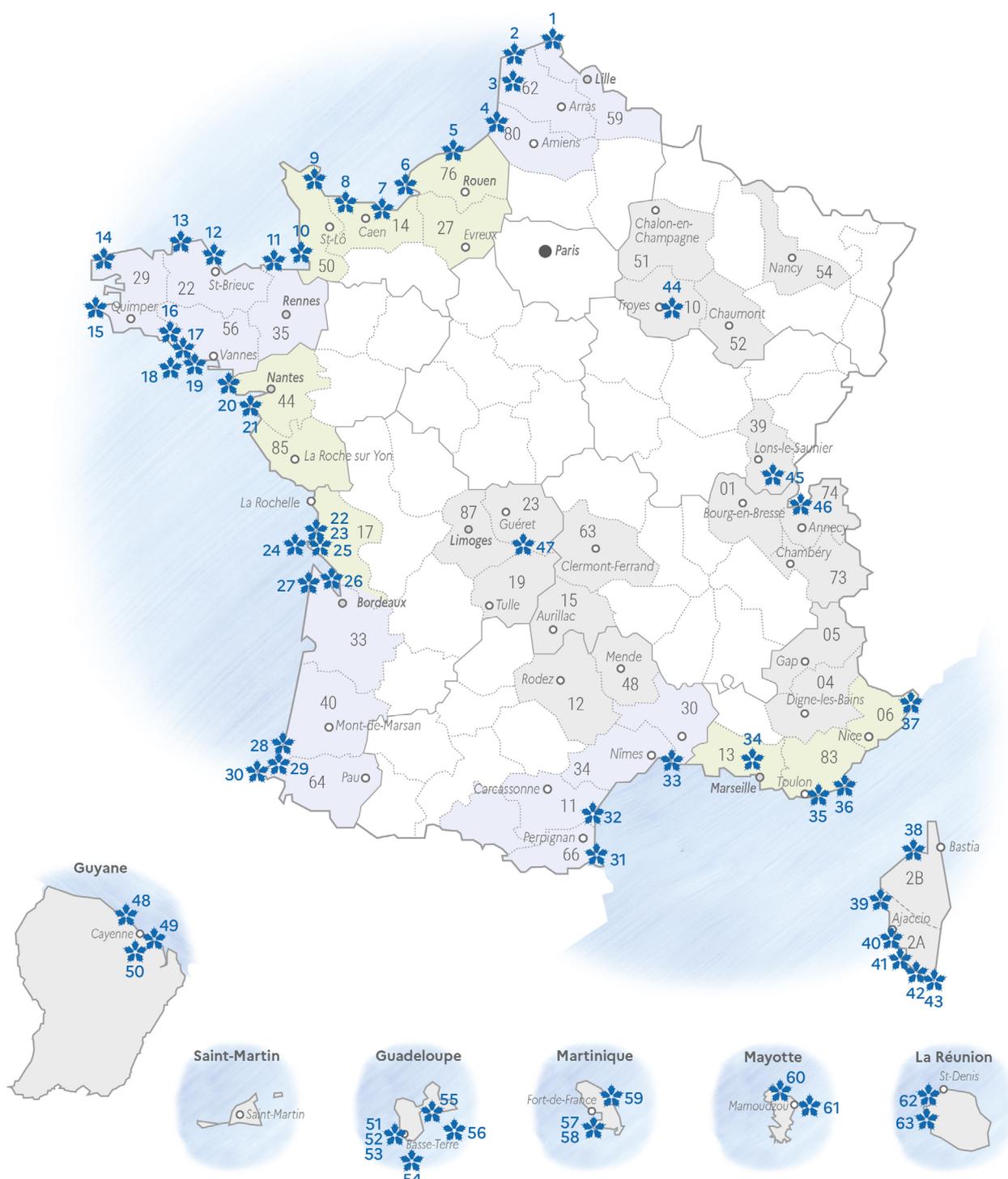
Dans cette perspective, en rendant possible des lectures locales comme nationale ou internationale, parlant du vernaculaire ou résonnant dans l'universel, les créations artistiques pourront, dans ces sites identifiés par le Conservatoire du littoral, adopter des configurations différentes :

- Une création unique spécifique à un site, dans les disciplines du spectre de cet AMI : arts visuels, spectacle vivant, écritures, design, et arts appliqués
- Des créations multi-sites de dimension nationale déployée sur plusieurs sites identifiés :
  - à l'instar de la collection photographique « Figures du littoral » (<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/45-la-collection-photographique.htm>) constituée depuis 30 ans, riche de mille créations d'auteurs parmi lesquels : Jane Evelyn Atwood, John Batho, Alain Ceccaroli, John Davies, Raymond Depardon, Sabine Delcourt, Josef Koudelka, Bernard Plossu, Michel Semaniako, Aldo Soares, Massimo Vitali, et en 2015 de la campagne aérienne de Frédéric Larrey, la création de reportages/photo/vidéo portant un regard documentant le temps présent des rivages ;

- à l'instar des observatoires tels que celui de Tadashi Kawamata dans l'Estuaire de La Loire ou d'observatoire des rivages dans la nature, et des « belvédères-plateforme », apposés sur un édifice patrimonial, un phare, un fort permettant l'observation de la nature, des paysages et des dynamiques côtières, et offrant de s'élever pour donner à observer les milieux vivants, les oiseaux, la biodiversité et expérimenter la grande échelle comme la micro échelle de temps et d'espaces du littoral ;
- à l'instar de performances existantes, telles que représentées au *Domaine du Rayol* et au *Château de la Moutte*, à l'*Abbaye de Beauport* ou à l'*Abbaye de Saint Maurice*, sur l'Île de Tatihou (Manche), la création *in situ* d'œuvres ou de performances qu'elles soient musicale, chorégraphique ou théâtrale, pourra être accueillie sur un ou un ensemble d'espaces naturels ou bâtis du Conservatoire ;
- à l'instar des projets menés dans l'ensemble de sites accueillant le public, ainsi que des chercheurs, des artistes, la création design a également une place de choix en termes de créativité au côté des équipes de gardes et gestionnaires. L'échange pluridisciplinaire entre gardes et artistes, est une opportunité de partager les besoins et aspirations des équipes de gestion tout en leur permettant d'effectuer dans de « bonnes conditions », le repérage naturaliste, paysager ou architectural de sites du Cdl sur le terrain ;
- à l'instar des dynamiques existantes telles que celle du « réseau de gîtes » en Bretagne, participer et enrichir par des approches de design, les offres d'accueil globales.

Par ailleurs, sur certains sites identifiés pourront être organisés des résidences d'artistes, ateliers de fabrication, workshops, performances, plateformes techniques, pour accueillir dans les disciplines artistiques de cet AMI un travail de fabrication individuelle ou collective, d'œuvres « a-topiques » ou à installer « topiques ».

# Carte des sites proposés par le Conservatoire du littoral



## Liste des sites du Conservatoire du littoral

### DÉLÉGATION DE RIVAGES MANCHE MER DU NORD (HAUTS-DE-FRANCE)

1 — Département 59

#### **Dune Dewulf**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/188/28-dune-dewulf-59\\_nord.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/188/28-dune-dewulf-59_nord.htm)

2 — Département 62

#### **Fort Vert**

[Liste des projets - Conservatoire du littoral \(conservatoire-du-littoral.fr\)](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/188/28-dune-dewulf-59_nord.htm)

3 — Département 80

#### **Le Marquenterre - ferme Wambergue**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/43/28-le-marquenterre-80\\_somme.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/43/28-le-marquenterre-80_somme.htm)

4 — Département 62

#### **Marais audomarois**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/485/28-marais-audomarois-62\\_pas-de-calais.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/485/28-marais-audomarois-62_pas-de-calais.htm)

### DÉLÉGATION DE RIVAGES NORMANDIE (NORMANDIE)

5 — Département 76

#### **Phare du Cap d'Ailly**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/315/28-cap-d-ailly-76\\_seine-maritime.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/315/28-cap-d-ailly-76_seine-maritime.htm)

6 — Département 76

#### **Cap de la Hève**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/265/28-cap-de-la-heve-76\\_seine-maritime.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/265/28-cap-de-la-heve-76_seine-maritime.htm)

7 — Département 14

#### **Estuaire Orne**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/147/28-estuaire-de-l-orne-14\\_calvados.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/147/28-estuaire-de-l-orne-14_calvados.htm)

8 — Département 14

#### **Omaha beach et batterie de Longues**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/44/28-omaha-beach-14\\_calvados.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/44/28-omaha-beach-14_calvados.htm) ;  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_PROJET/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/24/123-liste-des-projets.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_PROJET/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24/123-liste-des-projets.htm)

9 — Département 50

#### **Ile de Tatihou**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/210/28-ile-de-tatihou-50\\_manche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/210/28-ile-de-tatihou-50_manche.htm)

10 — Département 50

#### **Pointe du Groin sud**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/253/28-pointe-du-groin-du-sud-50\\_manche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/253/28-pointe-du-groin-du-sud-50_manche.htm)

### DÉLÉGATION DE RIVAGES BRETAGNE (BRETAGNE)

#### **Maisons de sites et gîtes de Bretagne**

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

11 — Département 35

#### **Sémaphore Ile Besnard**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/26/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/26/125-les-paysages-fiche.htm)

12 — Département 22

#### **Abbaye de Beauport**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/144/28-beauport-kerarzac-22\\_cotes-d-armor.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/144/28-beauport-kerarzac-22_cotes-d-armor.htm)

13 — Département 22

#### **Roches de Ploumanac'h**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/163/28-landes-de-ploumanac-h-22\\_cotes-d-armor.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/163/28-landes-de-ploumanac-h-22_cotes-d-armor.htm)

14 — Département 29

#### **AberWrac'h, Ile Cezon et l'Ile Wrac'h**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/148/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/148/125-les-paysages-fiche.htm)

15 — Département 29

#### **Pointe du Raz, Cap Sizun et phare du Millier**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/35/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/35/125-les-paysages-fiche.htm)

16 — Département 29

#### **Abbaye St Maurice**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/226/28-foret-de-saint-maurice-29\\_finistere.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/226/28-foret-de-saint-maurice-29_finistere.htm)

17 — Département 56

#### **Etang de St Jean Ria D'Etel**

<http://www.conservatoire-de-littoral.fr>

18 — Département 56

#### **Pointe des Poulains - Fort Sarah Bernhardt**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/331/28-pointe-des-poulains-56\\_morbihan.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/331/28-pointe-des-poulains-56_morbihan.htm)

19 — Département 56

#### **Maison de Germaine Tillon**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/38/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/38/125-les-paysages-fiche.htm)

20 — Département 56

#### **Ile d'Hoedic et son gîte**

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

## DÉLÉGATION DE RIVAGES CENTRE-ATLANTIQUE (PAYS DE LA LOIRE)

21 — Département 44  
**Estuaire de la Loire - St Viaud**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/41/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/41/125-les-paysages-fiche.htm)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES CENTRE-ATLANTIQUE (NOUVELLE-AQUITAINE)

22 — Département 17  
**Ile d'Aix et son Fort Liedot**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/47/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/47/125-les-paysages-fiche.htm)

23 — Département 17  
**Ile Madame et son Fort**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/262/28-ile-madame-17\\_charente-maritime.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/262/28-ile-madame-17_charente-maritime.htm)

24 — Département 17  
**Moulin de la Côte - Ile d'Oléron**  
<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

25 — Département 17  
**CEAN et marais de Rochefort**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_UNITELITTORAL/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/47/125-les-paysages-fiche.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_UNITELITTORAL/PAR_TPL_IDENTIFIANT/47/125-les-paysages-fiche.htm)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES AQUITAINE (NOUVELLE-AQUITAINE)

26 — Département 33  
**Ile Nouvelle**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/222/28-ile-nouvelle-33\\_gironde.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/222/28-ile-nouvelle-33_gironde.htm)

27 — Département 33  
**Pointe et Phare de Grave**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/357/28-dune-et-pointe-de-grave-33\\_gironde.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/357/28-dune-et-pointe-de-grave-33_gironde.htm)

28 — Département 40  
**Le Métro**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/325/28-le-metro-40\\_landes.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/325/28-le-metro-40_landes.htm)

29 — Département 64  
**Lac Marion - Biarritz**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/292/28-lac-marion-64\\_pyrenees-atlantiques.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/292/28-lac-marion-64_pyrenees-atlantiques.htm)

30 — Département 64  
**Domaine d'Abbadia**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/46/28-abbadia-corniche-basque-64\\_pyrenees-atlantiques.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/46/28-abbadia-corniche-basque-64_pyrenees-atlantiques.htm)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES LANGUEDOC-ROUSSILLON (OCCITANIE)

31 — Département 66  
**L'anse de Paulille et le Fort Carré**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/317/28-anse-de-paulilles-66\\_pyrenees-orientales.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/317/28-anse-de-paulilles-66_pyrenees-orientales.htm)

32 — Département 66  
**Ile Sainte Lucie**  
<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

33 — Département 30  
**Phare de L'Espiguette**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/23/28-espiguette-30\\_gard.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/23/28-espiguette-30_gard.htm)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES PACA (PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR)

34 — Département 13  
**Saint Chamas**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/687/28-poudrerie-de-saint-chamas-13\\_bouches-du-rhone.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/687/28-poudrerie-de-saint-chamas-13_bouches-du-rhone.htm)

35 — Département 83  
**Vieux Salins d'Hyères**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/417/28-les-vieux-salins-83\\_var.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/417/28-les-vieux-salins-83_var.htm)

36 — Département 83  
**Le Rayol**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/202/28-domaine-du-rayol-83\\_var.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/202/28-domaine-du-rayol-83_var.htm)

37 — Département 06  
**Cap Martin - Cap Moderne**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/37/28-cap-martin-06\\_alpes-maritimes.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/37/28-cap-martin-06_alpes-maritimes.htm)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES CORSE (CORSE)

38 — Département 2B  
**Agriate**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/42/28-agriate-2b\\_haute-corse.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/42/28-agriate-2b_haute-corse.htm)

39 — Département 2A  
**Puntiglione**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/36/28-puntiglione-2a\\_corse-du-sud.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/36/28-puntiglione-2a_corse-du-sud.htm)

40 — Département 2A  
**La Castagna**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/887/28-castagna-2a\\_corse-du-sud.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/887/28-castagna-2a_corse-du-sud.htm)

41 — Département 2A  
**Phare de Senetosa**  
[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/8/28-campumoru-senetosa-2a\\_corse-du-sud.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/8/28-campumoru-senetosa-2a_corse-du-sud.htm)

42 —Département 2A

**Casa Roccapina**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/5/28-roccapina-2a\\_corse-du-sud.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/5/28-roccapina-2a_corse-du-sud.htm)

43 —Département 2A

**Phare et batterie de Pertusato**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/261/28-falaises-de-bonifacio-2a\\_corse-du-sud.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/261/28-falaises-de-bonifacio-2a_corse-du-sud.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES LACS (GRAND EST)**

44 —Département 10, 51

**La Forêt d'Orient**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/376/28-massif-de-la-foret-d-orient-10\\_aube.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/376/28-massif-de-la-foret-d-orient-10_aube.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES LACS (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)**

45 —Département 39

**Vouglans**

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

**DÉLÉGATION DE RIVAGES LACS (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)**

46 —Département 74

**La Chataignère - Lac Léman**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/305/28-la-chataigniere-74\\_haute-savoie.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/305/28-la-chataigniere-74_haute-savoie.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES LACS (NOUVELLE-AQUITAINE)**

47 —Département 23, 87

**Lac de Vassivière**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/120/28-rives-sud-du-lac-de-vassiviere-87\\_haute-vienne.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/120/28-rives-sud-du-lac-de-vassiviere-87_haute-vienne.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES OUTRE-MER (GUYANE)**

48 —Département 973

**Iles du Salut**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/555/28-iles-du-salut-973\\_guyane.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/555/28-iles-du-salut-973_guyane.htm)

49 —Département 973

**Bagne des annamites**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/679/28-bagne-des-annamites-973\\_guyane.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/679/28-bagne-des-annamites-973_guyane.htm)

50 —Département 973

**Mont Mahury**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/568/28-le-mont-mahury-973\\_guyane.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/568/28-le-mont-mahury-973_guyane.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES OUTRE-MER (GUADELOUPE)**

51 —Département 971

**Gros Morne Grande Anse**

GROS MORNE - GRANDE ANSE - Conservatoire du littoral (conservatoire-du-littoral.fr)

52 —Département 971

**Mont Caraïbes**

MONTS CARAIBES - Conservatoire du littoral (conservatoire-du-littoral.fr)

53 —Département 971

**Pointe de Vieux fort**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/678/28-pointe-de-vieux-fort-971\\_guadeloupe.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/678/28-pointe-de-vieux-fort-971_guadeloupe.htm)

54 —Département 971

**Le Chameau**

LE CHAMEAU - Conservatoire du littoral (conservatoire-du-littoral.fr)

55 —Département 971

**Ile du Gosier**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/714/28-ilet-gosier-971\\_guadeloupe.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/714/28-ilet-gosier-971_guadeloupe.htm)

56 —Département 971

**Falaises de Marie Galante**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/562/28-falaises-de-marie-galante-971\\_guadeloupe.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/562/28-falaises-de-marie-galante-971_guadeloupe.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES OUTRE-MER (MARTINIQUE)**

57 —Département 972

**Anses Bellay et Mathurin**

ANSES BELLAY ET MATHURIN - Conservatoire du littoral (conservatoire-du-littoral.fr)

58 —Département 972

**Ilet à Ramiers**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/635/28-ilet-a-ramiers-972\\_martinique.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/635/28-ilet-a-ramiers-972_martinique.htm)

59 —Département 972

**La Caravelle**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/553/28-la-caravelle-972\\_martinique.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/553/28-la-caravelle-972_martinique.htm)

**DÉLÉGATION DE RIVAGES OUTRE-MER (MAYOTTE)**

60 —Département 976

**Baie de Dzoumogné Longoni**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/611/28-baie-de-dzoumogne-longoni-976\\_mayotte.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/611/28-baie-de-dzoumogne-longoni-976_mayotte.htm)

61 —Département 976

**Vasière des Badamiers**

VASIERE DES BADAMIERS - LONGONI - Conservatoire du littoral (conservatoire-du-littoral.fr)

## DÉLÉGATION DE RIVAGES OUTRE-MER (LA RÉUNION)

62 — Département 974

### **Grande Chaloupe Ravine à Malheur**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/563/28-grande-chaloupe-ravine-a-malheur-974\\_la-reunion.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/563/28-grande-chaloupe-ravine-a-malheur-974_la-reunion.htm)

63 — Département 974

### **Cap de La Houssaye**

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/579/28-cap-de-la-houssaye-974\\_la-reunion.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/579/28-cap-de-la-houssaye-974_la-reunion.htm)

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_PROJET/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/22/123-liste-des-projets.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_PROJET/PAR_TPL_IDENTIFIANT/22/123-liste-des-projets.htm)



